

## **RÈGLEMENT pour les Qualifications à la Coupe De France et Coupe des Régions 2024**

### **RÈGLEMENT SPORTIF**

La Ligue de Karting de Centre Val de Loire  
Organise avec le concours de la FFSA  
Les qualifications à la Coupe de France et Coupe des Régions 2024.

La Ligue de Karting est responsable de l'organisation de ces qualifications.

Ces qualifications se déroulent en une série de 3 épreuves :

**Championnat de Ligue à Salbris les 23 et 24 Mars**  
**Championnat de Ligue à Saint Amand les 20 et 21 Avril**  
*Coupe du Loiret à Saint Benoît-sur-Loire le 26 Mai - **Annulé***

### **RÈGLEMENT**

*Les 3 finales seront retenues pour le classement final.*  
**Les 2 finales seront retenues pour le classement final.**

### **CLASSEMENT**

Le classement de chaque finale donnera lieu à l'attribution des points suivants le règlement du Championnat de Ligue.

### **PARTICIPATION**

Un pilote hors région, avec une autorisation de son Président de Ligue, pourra participer à la Coupe de France si il est qualifié, mais ne pourra en aucun cas marquer des points à la Coupe des Régions, pour la Région Centre, ni sa Région d'origine.

De même qu'il ne pourra prétendre à aucune aide financière pour sa participation à la Coupe de France.